

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2015

PRESENTS : MM. Kamel LAGGOUNE (à partir de 21h), Xavier WARGNIER, Olivier TRIMBUR, Didier VELASQUEZ, Gaëlle BASSO, Michelle MORTON, Caroline GACHET, Florent FANTACI, Olivier WEILAND, Claude GUILLERMIN, Claude PASINI.

ABSENTS : Kamel LAGGOUNE (jusqu'à 21h).

POUVOIRS : Kamel LAGGOUNE donne pouvoir à Xavier WARGNIER (jusqu'à son arrivée à 21h).

Secrétaire de séance : Florent FANTACI.

Ouverture de séance : 20h30

Délibération n° 01/02/15 (à l'unanimité des voix)

Approbation du dossier technique établi par le Cabinet Profils Etudes pour le bouclage en eau du Col de Bluffy qui s'élève à 202 958 € HT et demande de subvention à l'Agence de l'Eau.

Délibération n° 02/02/15 (à l'unanimité des voix)

Lancement de la consultation des entreprises pour les travaux relatifs à la mise en conformité de l'alimentation en eau des communes de Bluffy et Alex ainsi qu'au bouclage du Col de Bluffy.

Délibération n° 03/02/15 (à l'unanimité des voix)

Décision d'exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée Section A n° 1043 (zone 3 NA) mais pas sur la parcelle A n° 1409.

Délibération n° 04/02/15 (à l'unanimité des voix)

Approbation du Compte de Gestion correspondant à l'exécution du Budget Principal de 2014.

Délibération n° 05/02/15 (à l'unanimité des voix)

Approbation du Compte Administratif correspondant à l'exécution du Budget Principal de 2014 : résultat de clôture de + **164 754.79 € en investissement et de + 136 490.90 € en fonctionnement.**

Délibération n° 06/02/15 (à l'unanimité des voix)

Affectation du résultat de fonctionnement de 2014 au Budget Principal de 2015 : + **136 490.77 €** en recettes de fonctionnement au compte 002.

Délibération n° 07/02/15 (à l'unanimité des voix)

Approbation du Compte de Gestion correspondant à l'exécution du Budget Eau de 2014.

Délibération n° 08/02/15 (à l'unanimité des voix)

Approbation du Compte Administratif correspondant à l'exécution du Budget Eau de 2013 : résultat de clôture de + **405 409.95 € en investissement et de + 47 890.25 € en fonctionnement.**

Délibération n° 09/02/15 (à l'unanimité des voix)

Affectation du résultat de fonctionnement de 2014 au Budget Eau de 2015 : + **47 890.25 €** en recettes de fonctionnement au compte 002.

Délibération n° 10/02/15 (à l'unanimité des voix)

Décision de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2015 : **14,94 %** pour la taxe d'habitation, **8,24 %** pour la taxe foncière sur le bâti, **51,58 %** pour la taxe foncière sur le non bâti et **19,26 %** pour la cotisation foncière des entreprises.

Délibération n° 11/02/15 (à l'unanimité des voix)

Adoption du Budget Principal primitif 2015 : **480 690.77 € en section de fonctionnement et 448 920.56 € en section d'investissement.**

Délibération n° 12/02/15 (à l'unanimité des voix)

Adoption du Budget Eau primitif 2015 : **103 790.25 € en section de fonctionnement et 1 021 175.20 € en section d'investissement.**

Séance levée à 21H45